

Proposition de résolution sur les conséquences pour la province de Namur du plan de restructuration de l'armée : intervention au Conseil du 17 novembre 2009

Dans une logique Axud, j'en appelle au rassemblement des forces vives namuroises face aux effets économiques importants du plan de restructuration de l'armée, avec le déplacement de centaines de bons emplois de notre province vers d'autres provinces. Rarement, décision d'un acteur privé ou public n'a eu des effets directs aussi violents sur l'emploi namurois sans même parler des effets indirects.

Pour que la démarche de cette motion soit crédible, il nous faut :

1. reconnaître la situation budgétaire générale du pays, avec un déficit supérieur à 20 milliards d'euros en 2009 et un retour à l'équilibre programmé pour 2015. L'effort collectif à réaliser est donc très important ;
2. reconnaître que l'armée peut et doit participer à cet effort au même titre que les autres secteurs ;
3. reconnaître que des économies d'échelle bien pensées peuvent être recherchées, notamment en fermant certaines casernes et en transférant les moyens ailleurs.

On m'a interpellé et je suis interpellé par le fait que certains transferts, spécialement celui de Jambes vers Amay, sont envisagés en dépit de toute logique économique, financière, logistique et... militaire, l'argumentaire de la motion le confirme.

Ce transfert de Jambes vers Amay a recueilli moins d'attention des médias, des réactions plus virulentes s'étant manifestées notamment à Arlon et à Bastogne. De manière plus discrète, cependant, tant à la commission de la défense au parlement fédéral que par des contacts informels, des mandataires politiques de notre province – pas seulement de la Ville de Namur – se mobilisent afin d'éviter un tel exode.

Dans cet esprit, j'ai préparé cette motion et, comme je l'ai mentionné par écrit au président de notre assemblée et comme cela a été évoqué en Commission, je propose aux différents chefs de groupe de cosigner le document.

Dans une optique constructive, la motion demande au gouvernement fédéral non seulement de ne pas fermer les casernes jamboises mais elle attire aussi l'attention des vice-premiers ministres fédéraux sur le fait qu'il est possible de générer d'autres économies d'échelle par le biais de partenariats avec les collectivités locales concernées.